



Assemblée générale annuelle

Mercredi 11 septembre 2024

19h00

Cafétéria

Ordre du jour

Projet d'ordre du jour

- 1. Accueil, mot de la direction, prise de présence et ouverture de l'assemblée**
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2024-2025**
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2023**
- 5. Dépôt du rapport annuel du Conseil d'établissement**
- 6. Élection au conseil d'établissement**
 - 6.1. Nomination d'un(e) président(e) d'élection et de deux scrutateurs d'élection
 - 6.2. Conditions d'admissibilité pour être membre du CÉ, l'OPP et de la Fondation
Être un parent d'élève de l'école ou être membre du personnel à l'école.
 - 6.3. Lecture de la procédure d'élection
 - 6.4. Élections des membres du CÉ (3 postes de 2 ans) et élection des substituts (2 postes de 1 an).
- 7. Élection d'un représentant et de substitut au comité de parents de la CSSRS**
- 8. Dépôt du rapport annuel de l'organisation de participation des parents (OPP)**
- 9. Dépôt du rapport annuel de la Fondation des Amis de l'école Notre-Dame-des-Champs**
- 10. Parole au public**
- 11. Levée de l'assemblée**